

AUJOUR'HUI SUITE ET FIN DE LA RECONSTITUTION DE L'ASSASSINAT DES DEUX FRÈRES ROSSELLI

Tenaille et Jakubiez, considérés
comme les tueurs, seront présents

Bagnoles-de-l'Orne, 25 févr. (Hav.)

Demain, sur la route d'Alençon à Bagnoles-de-l'Orne, près du château de Couterne, a lieu la deuxième partie de la reconstitution de l'assassinat des journalistes italiens, Carlo et Nello Rosselli, qui n'a pu avoir lieu le 15 février en raison de l'absence d'André Tenaille et de Fernand Jakubiez, incarcérés à Paris, à la prison de la Santé, pour l'affaire du C.S.A.F.

Le parquet de Domfront, représenté par M. Danigault, procureur de la République, et Brochart, juge d'instruction, instrumentera sur les lieux du crime, en présence des inculpés, Jacques Fauran, Jean Bouvyer, Robert Fleureau de Flennes, « guetteurs » de la double exécution, et de Tenaille et Jakubiez, considérés par les enquêteurs comme les « tueurs », avec le boxeur Huguet, Filliol, qui sont soit en fuite, et un personnage inconnu.

Il y aura également des témoins, notamment Mlle Besneux qui, le 9 juin 1937, jour du crime, rentrant à bicyclette à son domicile, aperçut des voitures arrêtées et, sur le marchepléd d'une 402 Peugeot, un homme qu'elle croit reconnaître en André Tenaille. La reconstitution durera toute la journée. Les magistrats en attendent des précisions, en ce qui concerne surtout la position des voitures au moment de l'exécution, étant entendu jusqu'à aujourd'hui que, derrière la Ford où avaient pris place les Rosselli, venaient la 402 des assassins, puis le cabriolet américain de Fauran. Ils demanderont en outre à Fauran et à Bouvyer comment ils s'enfuirent après avoir entendu les coups de feu, sans approcher, ainsi qu'ils l'affirment, des lieux tragiques.

De nombreux détails seront sans doute précisés. Des confrontations auront lieu. Sur les lieux mêmes de leur forfait, les « guetteurs » et assassins présumés seront moins réticents, espère-t-on, que lors de la première reconstitution où tous se retranchèrent derrière leurs déclarations précédentes.



Petit Parisien

26-II-38

l'assassinat des Rosselli

BOUYER ET FAURAN, dont le rôle ne se borna sans doute pas à une simple filature, **EN DÉSACCORD**

JAKUBIEZ, qui rendit visite à M^{me} Carlo Rosselli quelques semaines avant le crime, a été reconnu par elle

M^{lle} Besneux, la coiffeuse de Bagnoles-de-l'Orne, désigne **TENAILLE** comme étant l'un des hommes qu'elle aperçut dans une voiture sur les lieux de la tuerie

Domfront, 15 février (de notre envoyé spécial.)

On avait annoncé une grande journée, deux grandes journées. On avait laissé entendre que la reconstitution de l'assassinat des frères Rosselli échapperait au sort commun à bien des reconstitutions vouées à ne représenter qu'une formalité d'instruction sans doute obligatoire, mais sans grand intérêt.

Ceux que la chose judiciaire ne touche pas personnellement ont bien le droit de se demander, par exemple, comment on peut « reconstituer » un drame dont on ignore tout justement dans quelles circonstances il s'est produit.

— Ce n'est pas le cas de l'affaire Rosselli, laissait-on entendre. Il s'agit de confronter certains témoignages et d'obtenir certaines précisions sur les lieux mêmes où les faits se sont produits. Alors il ne restera plus qu'à conclure.

(La suite à la cinquième page.)

Georges ARQUE.

Petit Bulletin
16-II-38
/



L'instruction sur l'assassinat des frères Rosselli.

Domfront, 2 février (dép. P. F.)

Le chasseur d'Afrique Jean Bouvyer a été à nouveau amené ce matin à Domfront pour être interrogé par M. Brochard, chargé de l'instruction de l'assassinat des frères Rosselli.

Auparavant le juge avait conféré avec l'inspecteur principal Mazaud et l'inspecteur Savarit, de la police judiciaire. Après avoir interrogé Bouvyer, M. Brochard s'est refusé à toute déclaration, de même que les policiers qui sont repartis pour Paris en emportant le procès-verbal d'interrogatoire.

Nous avons cependant quelques raisons de croire que le magistrat a questionné le chasseur d'Afrique en qualité de témoin sur les enquêtes en cours à Paris et auxquelles le C. S. A. R. est mêlé. Il est permis d'autre part de supposer que Bouvyer a été interrogé à propos de l'assassinat du Russe Navachine.

Ainsi qu'on le sait, André Tenaille, membre influent du comité secret d'action révolutionnaire, avait utilisé Bouvyer pour exercer certaines surveillances. Il l'avait envoyé notamment rue Notre-Dame-des-Champs au domicile de Carlo Rosselli. Ne l'avait-il pas envoyé également chez Navachine ? Le C. S. A. R. s'intéressait-il à ce dernier ? Ces questions ont vraisemblablement servi de thème à l'interrogatoire de Bouvyer. Mais si nous sommes bien informés, les réponses du jeune homme n'auraient permis de recueillir aucun élément intéressant.

Robert Puireux de Fienne est arrivé à Domfront au début de l'après-midi afin d'être confronté avec Jean Bouvyer.

Dans le cabinet du juge d'instruction les deux prisonniers s'observèrent un long moment, puis le juge d'instruction posa cette question à Bouvyer :

— Au cours de vos premiers aveux vous avez déclaré avoir reconnu Robert Puireux de Fienne comme étant l'un des passagers de la 402 ; maintenez-vous cette déclaration ?

— Je vous ai dit depuis, monsieur le juge, répond le chasseur d'Afrique que je n'ai pu reconnaître aucun de ceux qui se trouvaient dans cette automobile dont je ne m'étais pas approché et qui était passée près de moi à toute allure.

— Vous êtes en partie responsable de l'arrestation de Robert Puireux de Fienne, poursuit M. Brochard. Comprenez la gravité de votre attitude. Qu'avez-vous à dire ?

Bouvyer regarde Puireux de Fienne et dit :

— J'ai agi par lâcheté, je m'excuse.

— Cependant, puisque vous connaissez Puireux de Fienne, vous ne pouviez vous tromper.

— Je n'ai jamais adressé la parole à Robert Puireux, c'est son frère René qui est mon camarade.

— Cependant, insiste le magistrat, c'est sans hésiter que vous l'aviez désigné sur les photographies.

— Peut-être, mais alors je me suis trompé.

Et Bouvyer reste sur ses positions.

M. Bouchard interroge ensuite Robert Puireux de Fienne :

— Votre ami Michel Bernollin, qui vient d'être arrêté, a dit que vous fréquentiez avec Filliol le 31, rue Caumartin, à Paris. Or vous aviez déclaré ne pas faire partie du C. S. A. R.

— J'ai travaillé en qualité de courtier en papier pour le compte de Filliol, répond Puireux. J'ai même fait des affiches électorales et Bernollin a très bien pu me voir rue Caumartin, lorsque j'allais leur livrer des imprimés.

Bouvyer a déclaré qu'il connaissait le frère de Robert Puireux de Fienne, René. Or, ce dernier a dit qu'il connaît bien un Bouvyer, mais qu'il ne croyait pas qu'il s'agissait de l'inculpé de Domfront.

Afin d'être fixé sur ce point, M. Bouchard a lancé une commission rogatoire afin que René Puireux de Fienne, qui est actuellement affecté à un régiment de cuirassiers, soit entendu.

Cet état Parisien

3-2-38.

